

NOTIFICATION SUITE A DEMANDE DE REMISE

EMPLOYEUR DU REGIME GENERAL

URSSAF MIDI PYRENEES
RUE P ET M CURIE-LABEGE
31061 TOULOUSE CEDEX 09

LA POSTE

SD : 86502343341476S

208209-1/1-002190-005/135



Nous contacter

Site de Rodez - Mme Karine PETIT
(Tél : 3957)

www.urssaf.fr

Références

N° SIRET 38166432500010

N° Compte 737 140037673 5

N° Dossier 0013748069

Page 1/2 4331 ☐

IMPORTANT

Art. R243-20 du Code de la
Sécurité Sociale

Si vous contestez cette décision,
vous pouvez saisir le Tribunal
judiciaire compétent (pôle social),
dans un délai de deux mois à
compter de la réception de la
présente notification, par lettre
recommandée ou par lettre
déposée au greffe du Tribunal
judiciaire dont l'adresse est
indiquée ci-dessous :
Tribunal judiciaire - Pôle social

BD LEON GAMBETTA
46005 CAHORS CEDEX 9

Monsieur,

Je vous informe que je ne peux répondre favorablement à votre demande de remise des majorations et pénalités relative aux montants et périodes détaillés ci-après.

Cette décision prend en compte la non-application des majorations de retard initiales dans le cadre du droit à l'erreur

Vous restez redevable de la somme de 24,00 euros que je vous invite à régler dans les meilleurs délais.

Mes collaborateurs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Le Directeur, Jean DOKHELAR

Voir le détail des sommes dues au verso.

COUPON A RETOURNER A L'ORGANISME

NOTIFICATION SUITE A DEMANDE DE REMISE

ÉTABLISSEMENT

MR CRUZ DOS SANTOS ANTOINE

LD MAS DE LA BOUYASSE
46150 CRAYSSAC

RÉSERVÉ À L'ORGANISME



N° SIRET 38166432500010
N° Compte 737 140037673
N° Dossier 0013748069

SNV2-PCA1A10-3311C -310-4331
NC18-REM MR-REJ-27/10/25-TC07

MONTANT A PAYER

24,00

URSSAF MIDI PYRENEES
TSA 90002
93517 MONTREUIL CEDEX

Période	Majorations de retard complémentaires initiales		Majorations Virements	Pénalités	Total
Année 22	23,00	0,00	0,00	0,00	23,00
Année 23	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Total Examiné	24,00	0,00	0,00	0,00	24,00
Remise Accordée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Montant maintenu :24,00

Montant des déductions :0,00

Montant restant dû :24,00